UNIVERSITÉ D'ALGER
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'ALGER

ANNÉE 1920 — N° 8

Contribution à l'Etude

DES

DERMATO-MYCOSES

en Algérie

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement, le 5 Mars 1920

PAR

Albert VIGUIER

Ex-Préparateur de la chaire des Maladies des Pays chauds et des Maladies syphilitiques et cutanées

Né à Blida le 29 Mai 1889

MEMBRES DU JURY :

MM. H. SOULIÉ, Professeur de Pathologie générale et Microbiologie, *Président.*

CRESPIN, Professeur de Clinique médicale infantile.
MICHELEAU, Professeur de médecine légale.
CABANES, Chargé des fonctions d'agrégé.
} *Juges.*

ALGER
IMPRIMERIE MONTÉGUT
12, Rue Charras, 12
1920

UNIVERSITÉ D'ALGER
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'ALGER

ANNÉE 1920 — N° 8

Contribution à l'Etude

DES

DERMATO-MYCOSES

en Algérie

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement, le 5 Mars 1920

PAR

Albert VIGUIER

Ex-Préparateur de la chaire des Maladies des Pays chauds et des Maladies syphilitiques et cutanées

Né à Blida le 29 Mai 1889

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

MEMBRES DU JURY :

MM. H. SOULIÉ, Professeur de Pathologie générale et Microbiologie, *Président.*

CRESPIN, Professeur de Clinique médicale infantile.
MICHELEAU, Professeur de médecine légale.
CABANES, Chargé des fonctions d'agrégé.
} *Juges.*

ALGER
IMPRIMERIE MONTÉGUT
12, Rue Charras, 12

1920

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DOYEN..... MM. CURTILLET (O, ✻, I. ✪)
ASSESSEUR..... HERAIL (I. ✪).

PROFESSEURS

Anatomie	MM. WEBER (✻, I. ✪).
Anatomie pathologique	POUJOL (I. ✪)
Chimie biologique	MAILLARD (✻, I, ✪)
Chimie médicale et toxicologie	MALOSSE (I. ✪ ✪).
Clinique médicale	ARDIN-DELTEIL (I. ✪).
Clinique chirurgicale	VINCENT (I. ✪).
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	CURTILLET (O, ✻, I. ✪).
Clinique obstétricale	ROUVIER (✻ I. ✪).
Clinique ophtalmologique	CANGE (✻, A. ✪).
Clinique médicale infantile	CRESPIN (I. ✪).
Clinique des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées	GILLOT (I. ✪),
Histoire naturelle médicale et parasitologie	TRABUT (✻I.✪MA.O ❁)
Histologie	ARGAUD (✻, I. ✪).
Hygiène	CHASSEVANT(✻I.✪.❁)
Médecine légale	MICHELEAU (✻)
Matière médicale et thérapeutique	HÉRAIL (I. ✪).
Pathologie générale et microbiologie	SOULIÉ (✻, I. ✪)
Pharmacie	X...
Physiologie	X...
Physique médicale	DUFOUR (I. ✪).

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. A. TREILLE (O ✻)
REY (✻, I. ✪).
BATTANDIER (I. ✪).

PROFESSEUR ADJOINT

M. LEBLANC (✻, I. ✪)

AGRÉGÉ CHARGÉ DE COURS

Physiologie..... M. TOURNADE (✻).

CHARGÉS DES FONCTIONS D'AGRÉGÉ

Anatomie	MM. FERRARI.
Chirurgie	E. CABANES (✻, I, ✪.
	LOMBARD.
Médecine	M. RAYNAUD.
	X...
Accouchements	FUSTER (✻, I. ✪).
Chimie	H. MALOSSE (I. ✪).
Pharmacie et matière médicale	MUSSO (A., ✪).
Parasitologie et sciences naturelles	X...

NOTA. — La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

A la Mémoire

de MA MERE et de MON PERE.

A la Mémoire

de MON FRERE, G. VIGUIER,

Agrégé des Facultés de Médecine,

(Section de Parasitologie et de Sciences Naturelles appliquées à la Médecine.)

Ravis, hélas ! trop tôt à mon affection, dont la perte, en ce moment, m'est plus cruelle encore. Par l'affection dont ils m'ont entouré, par tous les sacrifices qu'ils se sont imposés, ils m'ont donné l'exemple d'une vie de loyauté et de travail.

Humble témoignage de profonde vénération.

A la mémoire

de MON COUSIN, H. BELMON,

Mort au Champ d'honneur.

A. VIGUIER.

À la mémoire

de Monsieur J. BRAULT,

Professeur de Clinique, des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées.

Chevalier de la Légion d'honneur.

Qui nous inspira le sujet de notre thèse et qui, après avoir bien voulu nous agréer comme préparateur, nous honora de sa sympathie.

Qui, au cours des trois années passées à son laboratoire, fut pour nous, en maintes circonstances, un conseiller sûr et toujours bienveillant.

En témoignage de respectueuse reconnaissance.

A. V.

A Monsieur

Le Docteur HENRI CABANES,

A Monsieur

Le Docteur ETIENNE CABANES,

Chevalier de la Légion d'honneur.

A Monsieur

Le Docteur AUGUSTE CABANES.

En bien faible témoignage de ma profonde reconnaissance, pour toute la science, pour tout le dévouement qu'ils m'ont prodigués, ainsi qu'à ma famille ; pour la sympathie, et sincère amitié, qu'ils m'ont témoignées dans des circonstances douloureuses.

A. V.

A mon Président de Thèse,

Monsieur le Docteur SOULIE,
Professeur de Pathologie générale et de Microbiologie
à la Faculté de Médecine d'Alger,
Médecin des Hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Qui me fait le grand honneur de présider ma Thèse.

Gage de ma profonde et sincère gratitude.

A. V.

A MES JUGES :

M. CRESPIN,
Professeur de Clinique médicale infantile,

M. MICHELEAU,
Professeur de Médecine légale,
Chevalier de la Légion d'honneur.

M. CABANES
Chargé des fonctions d'Agrégé (Chirurgie),
Chevalier de la Légion d'honneur.

Respectueux hommage

A. V.

A MES MAITRES

de la Faculté de Médecine d'Alger.

A MES MAITRES

de la Faculté de Médecine de Bordeaux.

A. V.

A MA FAMILLE

A MES AMIS

A. V.

AVANT-PROPOS

Parvenu au terme de nos études médicales, nous avons un devoir bien doux à remplir : celui de remercier publiquement tous ceux qui ont contribué à notre éducation médicale.

Qu'il nous soit permis d'adresser, ici, un humble et respectueux hommage à la mémoire de notre vénéré et très regretté maître, le professeur J. Brault. *Au cours de nos années d'études, il nous permit, par ses excellents conseils et par l'enseignement qu'il sut toujours nous rendre agréable, de goûter les satisfactions des recherches de laboratoire. Sa mort fut pour nous une cruelle surprise; nous conserverons, dans notre vie de praticien, le souvenir ému de celui qui fut notre maître et qui emporta avec lui toute notre affection et tout notre respect.*

Que nos professeurs et maîtres de la Faculté de Médecine et des Hôpitaux d'Alger soient assurés de notre profonde et respectueuse gratitude pour l'enseignement qu'ils nous ont donné.

Que M. le Professeur Ardin-Delteil *veuille bien recevoir ici l'expression de mes sentiments respectueux et de ma très vive reconnaissance pour tout le dévouement et la sympathie prodigués dans une circonstance douloureuse.*

A Monsieur le Professeur SOULIÉ, *qui a bien voulu accepter la présidence de notre thèse, va l'expression de nos respectueux remerciements.*

Nous ne saurions oublier notre ami, le Docteur J. MONTPELLIER, *qui, au cours de notre travail, nous a utilement conseillé et a bien voulu mettre à notre disposition ses propres travaux, ce qui nous a permis de présenter une étude plus approfondie et plus complète. Qu'il veuille bien accepter nos vifs remerciements et qu'il soit assuré de notre sympathie et sincère amitié.*

Nous devons aussi un souvenir ému à la mémoire de nos camarades d'études, tombés glorieusement au Champ d'honneur, à nos collègues et confrères qui sont morts en terre ennemie au cours des épidémies de typhus en Allemagne, en essayant de soulager et de sauver les soldats français prisonniers, privés de tous soins que nécessitait leur état.

De peur d'en oublier un seul, que nos amis, qui, en maintes circonstances, nous ont montré leur sympathie, se reconnaissent en ces lignes et soient assurés de nos sentiments de profonde et inaltérable amitié.

INTRODUCTION

Dès le début de nos études médicales, frappé de la fréquence des affections teigneuses qui se présentaient à nous, soit à la Policlinique des maladies cutanées, soit dans les services hospitaliers : Nous nous sommes efforcés, sous la haute direction de notre vénéré et très regretté maître, le Professeur J. Brault, d'en étudier les différentes manifestations cliniques.

Dans son Traité des Teignes, Sabouraud, relatant la diversité des espèces, de pays à pays, s'exprime ainsi : « On s'est aperçu que le problème des teignes ne se présentait pas partout sous le même aspect. Les moisissures de teignes constituent une flore et cette flore varie avec les climats. Ce qui est vrai en une contrée, n'est pas également vrai en une autre, chacune a ses espèces rares et ses espèces fréquentes... » Notre maître, appela à ce sujet notre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à étudier longuement la flore des teignes de notre contrée et à rechercher s'il ne pourrait pas exister une analogie quelconque entre les espèces identifiées et classées de l'Italie, et les différentes espèces d'Algérie, le climat étant le même dans ces deux pays, et les relations que nous entretenons avec nos voisins étant constantes.

Pour notre région, cette question semble avoir été passée un certain temps sous silence, les publications ayant trait aux teignes étant fort rares en Algérie.

Nous ne relevons dans la littérature médicale, que nous avons pu parcourir à ce sujet, que les thèses de Gallais et de Kopp en 1907. Dans sa thèse, Gallais ne s'est livré à aucune recherche sur les champignons des teignes, s'occupant longuement de l'historique de la question à Alger. L'étude de Kopp, par l'apport de quelques cultures identifiées, ainsi que les publications de notre maître orientent la question.

Il nous a paru utile d'apporter à ce sujet une statistique personnelle que nous avons pu établir au cours de nos années de recherches et que complètent heureusement les travaux de notre ami, le Docteur J. Montpellier. Il y avait intérêt, nous semblait-il, à rassembler les publications relatives à cette question, et à chercher d'en tirer des conclusions d'ordre général au point de vue de la flore teigneuse algérienne.

Nous nous sommes efforcés d'atteindre ce but en examinant tous les cas au point de vue de la clinique et du laboratoire.

C'est le sujet de cette enquête clinique et bactériologique, que nous allons exposer.

Notre travail, entrepris dès l'année 1912, s'est continué jusqu'en août 1914, il fut repris, dans les années suivantes, par M. le Docteur J. Montpellier, Chef de clinique; c'est donc sur une période assez longue qu'ont porté nos recherches. Par l'observation clinique et microscopique d'une part, par la culture directe de toutes les lésions trichophytiques observées d'autre part, nous avons été amené bien souvent, à la découverte des mêmes espèces signalées par les auteurs italiens, dont les statistiques se rapprochent par bien des points de nos propres résultats.

Nos observations sont en nombre encore insuffisant pour déterminer la flore de notre contrée. Par l'apport de nouveaux matériaux, nul doute, que l'on n'arrive à fixer nettement la place des trichophyties

en Algérie et que l'on en établisse l'analogie avec l'Italie.

Nous nous bornerons simplement à exposer les résultats de nos recherches de 1912 à 1919. Rassemblant les différentes publications ayant trait à ce sujet, de notre très regretté maître, nous en déduirons quelques conclusions.

Nous ne parlerons nullement de la morphologie et de la mycologie des parasites. Des auteurs plus autorisés que nous l'ont déjà fait. Il en sera de même du traitement.

Au cours de notre travail nous exposerons les observations ayant trait aux Microspories, affection peu fréquente en Algérie. Puis nous étudierons les différents cas de trichophyties que nous avons pu observer, en insistant plus spécialement sur quelques observations intéressantes ayant trait à des kérions du cuir chevelu. Les localisations du favus au cuir chevelu seront écartées de notre sujet; nous ne mentionnerons que quelques localisations à la peau glabre; enfin un exposé rapide de quelques cas d'Epidermophytie inguinale terminera notre travail.

Nous regrettons, dans les circonstances actuelles, de ne pouvoir adjoindre à notre texte, quelques figures microscopiques concernant le cheveu, des microphotographies, et des photographies des cultures obtenues, ce qui augmenterait et faciliterait la compréhension de notre sujet.

Méthodes et Techniques

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, nous exposerons de quelle façon nous avons réalisé le prélèvement des matériaux, les examens extemporanés, les cultures soit en milieu solide, soit en goutte pendante, et enfin les inoculations. Nous nous sommes efforcé d'employer les techniques de M. Sabouraud et de nous placer dans les mêmes conditions d'expérience que cet auteur.

Prélèvement des matériaux. — Pour les tondantes, le cheveu malade était épilé au centre de la plaque. Pour l'épidermophytie les squames étaient prélevées sur le pourtour de la lésion. Quant aux kérions, les cheveux étaient épilés en totalité. Le pus était prélevé au moyen d'une pipette de Pasteur stérilisée. L'ensemencement en était fait immédiatement.

Examen extemporané. — Nous nous sommes servi pour l'éclaircissement du cheveu soit du chlorallactophénol, soit de la potasse à 40 0/0 à chaud.

Hydrate de chloral cristallisé ..... 2 parties en poids.
Acide phénique ..... 1 gr.
Acide lactique pur ..... 1 gr.

Ces deux produits nous ont donné d'excellents résultats, mais la plupart du temps nous avons eu recours à la potasse à 40 0/0 à chaud.

Cultures. — Pour différencier les espèces de dermatophytes nous avons adopté dès le début de nos recherches,

les milieux de culture proposés par Sabouraud. Leur formule est la suivante :

Pour le premier:

Eau pure	1.000	grammes
Maltose brute de Chanut	40	—
Peptone granulée de Chassaing	10	—
Gélose	18	—

Pour le deuxième :

Eau pure	1.000	grammes
Glucose massée de Chanut	40	—
Peptone granulée de Chassaing	10	—
Gélose	18	—

Nous ne nous sommes jamais écarté de ces formules. Pour chaque cas mis à l'étude, 3 à 4 parcelles, de cheveux ou de squames dissociées avec de fines aiguilles stérilisées, étaient ensemencées en tubes inclinés de dimensions courantes, de milieux 1 et 2. Les uns mis à l'étuve à 30°, les autres exposés à la température du laboratoire 18° à 20°.

Des cultures pures ont été obtenues d'emblée. Les cultures mises à l'étuve avaient un développement plus rapide, mais dans les deux cas cultures analogues.

Ayant observé à plusieurs reprises, que pour les cultures placées à l'étuve à 30°, il y avait à un moment donné, arrêt de développement, par suite de formation d'eau de condensation en excès : nous avons été amené à laisser nos cultures à la température ordinaire du laboratoire. Des repiquages de cultures, sur boîte de Pétri, mais de préférence sur matras d'Erlenmeyer nous ont donné d'excellents résultats : cultures analogues aux cultures originelles.

Cultures en goutte pendante. — Nous avons employé indifféremment la lame cellule à anneau de verre ou la lame cellule de Ranvier; le bouillon de culture était du bouillon glucosé à 5 0/0.

Pour la conservation des échantillons, nous nous sommes servi du formol du commerce à 40 0/0. Imprégnation du bouchon de ouate non absorbante, ou simplement quelques gouttes de formol au fond du tube. Conservation parfaite sans altération du dermatophyte.

Inoculations. — Pour les tondantes trichophytiques, nous nous sommes adressé aux cobayes, pour l'inoculation des achorions, soit aux cobayes, soit aux souris blanches. La technique suivie fut la suivante :

Entre les deux épaules de l'animal, une surface de petite dimension était tondue aux ciseaux, ou rasée. 3 ou 4 piqûres avec la pointe d'une aiguille-lancette étaient faites. Introduction par ces orifices d'un fragment de culture à inoculer. L'inoculation en est aisée, le traumatisme créé étant suffisant; les lésions dénotant l'envahissement des tissus par le parasite se manifeste au bout d'une dizaine de jours.

L'envahissement parasitaire se cantonne d'une façon précoce au squame engainant le poil et quelques jours après au poil lui-même. Les cultures originelles étaient de date récente, 8 à 10 jours.

Pour l'examen d'un cas de kérion, l'ensemencement de parcelles de cheveux nous donnant des résultats négatifs par suite d'une pullulation de nombreux microbes empêchant le développement de toute culture, nous avons inoculé au cobaye des cheveux teigneux. L'inoculation a été rapidement positive et nous a permis d'identifier l'espèce, résultat qui aurait été impossible sans l'application de ce procédé.

En prenant le poil parasité, comme point de départ, nous avons pu obtenir des rétro-cultures analogues aux cultures originelles. La même technique adoptée précédemment était suivie de la même façon.

Des Microspories

La Microsporie, si fréquente en Angleterre et dans le Nord de la France, semble inexistante en Algérie. Gallais et Kopp dans leurs thèses (1907) n'en signalent aucun cas. Notre maître, J. Brault, pendant les nombreuses années qu'il fut à la tête d'un service hospitalier, ne donne qu'une seule observation clinique publiée pouvant se rapporter à cette tondante: Description clinique de l'affection dont les caractères ne diffèrent pas de ceux de la tondante de Grüby-Sabouraud; mais aucune culture ne fut faite permettant d'authentifier le parasite et d'affirmer l'existence du Microsporum Audouini.

Au cours de nos recherches, nous n'avons jamais observé un seul cas de Microsporie. Dans ces dernières années un cas a été observé, par le Docteur J. Montpellier. Nous en relatons l'observation, le dermatophyte était le Microsporum Lanosum.

La rareté de l'affection et l'existence d'un seul cas d'origine animale viendrait confirmer les idées émises par Sabouraud que « le Microsporum Audouini semble cantonné dans le nord-ouest de l'Europe. On en trouve quelques rares cas en Espagne, et quand on rencontre quelque observation qui semble faire échec à cette règle, il s'agit de Microsporums d'origine animale reconnue ou probable. »

OBSERVATION

(Due à l'obligeance de Docteur J. Montpellier.)

Enfant de 9 ans qui vient nous consulter dans notre cabinet, pour affection du cuir chevelu dont le début remonterait, dit la mère, à deux ou trois mois. Actuellement dans la région de la nuque, deux placards réguliers et assez bien arrêtés, de contours ovalaires, l'un de 4 à 5 centim. de diamètre, l'autre de 1 à 2 seulement, presque accolés, présentant une surface franchement squameuse, blanche grisâtre, mais avant tout notablement rouge et enflammée. C'est loin d'être un kérion, mais ce n'est plus le placard torpide habituel aux trichophyties du cuir chevelu.

Cheveux très raréfiés; ceux qui persistent sont cassés fort courts. On ne rencontre que fort peu de grains de poudre et débris pilaires déformés comme on en trouve abondamment en bêchant les squames des placards trichophytiques. En somme, aspect assez insolite pour nous de ces deux placards de teigne.

Ajoutons que quelques rares cheveux offrent une gaine encore assez mal formée. En outre, le malade présente dans la région droite du cou quatre lésions érythémato-squameuses d'herpès circiné, d'aspect classique.

Examen microscopique. — Tableau habituel du cheveu microscopique avec cependant cette particularité que la graine des microspores est très irrégulière et incomplète.

Culture. — Les ensemencements faits sur différents milieux poussent avec une vigueur et une rapidité qui surprennent. Sur maltose de Sabouraud (étuve à 27°), au 3e jour, oursin blanc poilu. Au 5e jour, l'oursin s'est étalé, bouton central petit, d'un blanc moins pur avec aréole grisâtre très finement déliée. Au 7e jour, bouton central de un millimètre environ, blanc-grisâtre, ayant perdu ses digitations, entouré d'une aréole de un centim. et demi, jaune chamois, étalée, non duveteuse et d'aspect sec. En bordure, petite zone blanche duveteuse en formation. Du 7e au 9e jour, la culture a doublé. Autour de l'aire centrale tou-

jours chamois et poudreuse, s'est formé un gros anneau de duvet laineux, épais, faisant saillie de 3 à 4 millimètres.

Au 20e jour, culture de la dimension d'une pièce de 5 fr., bouton central minuscule toujours entouré de la même zone régulière, poudreuse, et de teinte chamois. Très gros anneau d'un centimètre de largeur, laineux et soyeux, d'un beau blanc de neige avec nombreuses gouttelettes de condensation. Enfin zone d'extension de 4 à 5 millimètres, formée de digitations très fines, déliées, blanc-grisâtre, enchassées dans la gélose. Au 28e jour, sur la culture, de 7 centim. de diamètre, apparaissent deux touffes de duvet pléomorphique qui se développent lentement.

Sur pomme de terre traînée de duvet blanc assez ras bordé d'un liseré rougeâtre.

Cultures en goutte. — Mycelium rectiligne en rayon de 1 à 2 μ très irrégulièrement septé, présentant déjà vers le 5e et 6e jour quelques fuseaux lesquels ne tardent pas à pulluler, tous construits sur le même modèle, à 7 ou 8 loges, saupoudrés de granulations adhérentes à leur coque. Quelques rares thyrses sporifiées.

Inoculation au cobaye entre les deux épaules par scarification. Au 6e jours apparaît un érythème léger avec squamules essaimées, très fines, blanches, adhérentes. Au 8e jour, la lésion érythémato-squameuse s'affirme, un peu d'infiltration de la peau. Au 12e jour, squames, croûtes blanches par endroits sanglantes, agglomérant les poils par bouquets s'arrachant en blocs, entraînant ces derniers, laissant alors une surface rouge très infiltrée. Les poils, fort peu parasités, donnent cependant à tout coup de belles rétro-cultures. Au 25e jour, surface dénudée, lisse, encore un peu infiltrée surtout en bordure.

Il s'agit très certainement d'un cas de microsporie dû au Microsporum Lanosum. Les cultures et l'inoculation ne laissent aucun doute à cet égard. Toutes les recherches dans le but d'établir d'où venait la contagion sont restées entièrement négatives. L'enfant n'a jamais quitté Alger. — Pas d'animaux dans son entourage.

•

Si l'on examine les différentes publications médi-

cales italiennes, l'on ne relève dans la littérature, aucun cas dû au Microsporum Audouini. Des auteurs tels qu'Alexandre Chieffi et Mibelli ne signalent que des cas de Microspories, d'origine animale, dû au Microsporum Lanosum.

L'Algérie partagerait donc, comme le fait remarquer J. Montpellier, cette particularité d'être indemne de tondante de « Grüby-Sabouraud ».

Au moment de terminer notre travail, le Docteur Montpellier nous apprend qu'il vient d'observer un second cas de Microsporie du cuir chevelu, chez un jeune enfant, vu dans son cabinet. En attendant l'identification complète de ce cas de teigne, il est cependant déjà possible d'affirmer qu'il s'agit là d'un cas de Microsporie; l'aspect des cultures permet de penser à un Microsporum Audouini.

Ce serait donc là le premier cas de teigne à petites spores dû à ce parasite attitré de l'enfant.

Ce cas ne saurait en rien infirmer nos conclusions.

Des Trichophyties du Cuir chevelu

Dans l'étude des Trichophyties, que nous avons entreprise, nous ne reproduirons pas pour chaque cas une observation détaillée; nous réunirons dans une observation générale les cas correspondant à chaque espèce déterminée, en notant les particularités que nous avons pu observer au cours de nos recherches, de façon à en tirer quelques conclusions et à établir les espèces prédominantes ou existantes à Alger. Nous ferons remarquer que nos investigations ne portent que sur une faible partie de la population vue à la policlinique de l'hôpital; que la classe indigène pauvre de nos villes et surtout de la campagne y échappe, et que ces recherches sont insuffisantes à l'heure actuelle pour déterminer la flore trichophytique algérienne. De nombreuses années de nouvelles recherches seront nécessaires pour arriver à ce but.

Les Trichophytons endothrix, à mycélium fragile, nous ont donné la plus grande proportion de notre statistique. Le trichophyton acuminatum se place en première ligne.

Trichophyton acuminatum (Sabouraud 1893).

OBSERVATION I

G... André, 7 ans 1/2, Français, en traitement dans une salle de médecine, janvier 1913. (Mouvements choréiformes).

Examen clinique. — Le jeune G... présente en outre une affection du cuir chevelu. L'aspect de cette affection, fortement modifiée par le traitement qu'il a suivi dans une consultation de la ville. Epilation.

Sur la région frontale et fronto-pariétale, trois plaques confluentes de la grosseur d'une pièce de 5 francs. L'aspect général est celui d'un trèfle. Ces plaques sont parsemées en totalité de points noirs très nombreux, cheveux cassés au niveau de l'orifice pilaire. Çà et là, quelques cheveux ont gardé leur longueur absolument normale. Sur les régions pariétale gauche et droite, quelques îlots d'éssèmement secondaire.

L'infection est de nature indéterminée, la première atteinte aurait été remarquée en octobre dernier. Les cheveux sont épilés avec difficulté, contournés en tire-bouchon dans l'épaisseur de la squame, non épaissis, fins, n'en sont détachés qu'avec une très grande difficulté. C'est une véritable dissociation que l'on pratique.

Ce fait qui nous avait surpris quand nous nous sommes trouvé pour la première fois en présence de ce dermatophyte, a été retrouvé dans la suite dans de nombreux cas. Le cheveu est replié sur lui-même dans l'épaisseur de la squame.

Examen microscopique. — Spores rondes en files. Caractère endothrix des filaments mycéliens. La moindre pression sur la lamelle détermine une véritable dissociation des éléments sporulaires. — Endothrix à mycélium fragile.

En goutte pendante. — Au tour d'un centre opaque, des rameaux radiés portant des spores piriformes irrégulièrement disposées et munies ou non de stérigmates.

Cultures. — Ensemencement sur gélose glucosée de Sabouraud, et gélose maltosée de Sabouraud de parcelles de cheveux.

Le développement de la culture se précise en 8 jours. Au point d'ensemencement auréole duveteuse surmontée en son centre d'une petite houppe blanche. La surface est hérissée de très fines et courtes épines. A un développement normal, l'on distingue la même houppe, plus volumineuse, légèrement duveteuse, avec de légers sillons partageant la

houppe en secteurs. Tout autour, auréole poudreuse avec fins rayons; la coloration d'ensemble est devenue jaune claire.

Sur gélose maltosée, l'aspect est à peu près le même. Au début, la culture ressemble à un petit oursin avec ses piquants. Plus tard, elle forme un cône un peu aplati, rayé de cannelures plus ou moins marquées. Au centre du cône on voyait toujours quelques piquants, les mêmes qui nous ont fait comparer la culture naissante à un petit oursin.

Nous portons le diagnostic de trichophyton acuminatum.

L'inoculation aux cobayes, pratiquée pour quelques-uns de nos cas, nous a donné des résultats positifs, et nous avons toujours obtenu des rétrocultures typiques.

OBSERVATION II

R..., 7 ans 1/2, Italien, vient à la consultation de la clinique dermatologique.

Examen clinique. — L'examen, en raison des cheveux assez longs et drus était difficile chez cet enfant. Cependant, à la région fronto-pariétale gauche, un vaste placard se dessinait sous les cheveux, ces derniers avaient l'air plus ternes. En avant, sur la région frontale, placard irrégulier. Au cours du traitement, nous avons pu compléter notre premier examen.

Nombreux placards de petites dimensions se trouvent disséminés çà et là. Sur les régions pariéto-occipitale gauche, un placard à contour irrégulier, formé par la réunion de petits cercles, présente un aspect tout particulier : Points acuminés sur toute la surface de la plaque, cheveux repliés engainés dans une gangue squameuse. Devant l'aspect de cette lésion, nous pensons qu'il s'agit du trichophyton acuminatum, ce que d'ailleurs nos cultures ont confirmé pleinement.

Examen microscopique. — Spores ovalaires, semble-t-il, plus grosses que celle que nous avons l'habitude d'observer pour ce même dermatophyte. — Endothrix à mycélium fragile.

OBSERVATION III

M..., âgé de 9 ans, sujet indigène, de famille aisée, vient à la policlinique dermatologique pour lésions du cuir chevelu.

Examen clinique. — Alopécie en clairière. Dans la région pariétale gauche, deux grandes plaques de forme variable, l'une supérieure quadrangulaire, l'autre prismatique. Ces deux plaques sont confluentes et criblées de grains de poudre. Nombreuses petites plaques disséminées irrégulièrement sur toute la surface de la tête. Les régions les plus atteintes par les points d'inoculation secondaire sont le vertex et les côtés de la tête,

Sur toute la surface des places se voient de minces croûtelles enclavant les cheveux, grains noirs, çà et là quelques cheveux sains

L'enfant, sujet bien portant, se déclare atteint depuis un an environ et aurait contracté cette affection, nous dit-il, à l'école communale.

L'examen microscopique et les cultures faites révèlent l'existence du trichophyton acuminatum.

OBSERVATION IV

A... G., âgé de 2 ans 1/2, nationalité espagnole, présente sur le sommet de la tête une large plaque de la grandeur d'une pièce de 5 francs, surface criblée de grains de poudre. Çà et là essaimement secondaire. Sur les plaques l'on observe de nombreux cheveux sains.

Examen microscopique. — Nombreux filaments mycéliens septés en fragments rectangulaires de dimensions assez irrégulières. Filaments rubanés. Les points les plus infectés sont bourrés de spores polyédriques tassées. C'est un trichophyton endothrix, à mycélium fragile.

Les cultures donnent lieu au trichophyton acuminatum.

OBSERVATION V

G... M., âgée de 5 ans, G... L., âgé de 9 ans, frère et sœur, présentent tous deux la même affection. Mêmes caractères de tondante que ceux précédemment décrits. — La contamination est d'origine indéterminée.

Les cultures faites donnent lieu au trichophyton acuminatum.

OBSERVATION VI

De L... M., âgée de 7 ans, d'origine espagnole, présente sur la région frontale gauche un placard de la dimension d'une pièce de 5 francs. très légèrement squameux, présentant des cheveux couchés, engainés dans des squames molles, les cheveux sont en forme de tire-bouchon. Les lésions ne sont pas caractéristiques, par suite de nombreuses séances d'épilation qui ont été faites auparavant.

Examen microscopique. — Spores ovalaires, mycélium fragile. — Endothrix à mycélium fragile.

Les cultures révèlent l'existence du trichophyton acuminatum.

Kopp, au cours de ses recherches, n'en signale aucun cas. Montpellier, dans le cours de ses trois années d'études en rapporte 36 cas sur 54 trichophyties observées. Ces résultats corroborent nos propres recherches. Le trichophyton acuminatum tend à être prédominant dans notre contrée, nous le retrouvons 8 fois pour 18 trichophyties observées, devançant de beaucoup les autres dermatophytes que nous avons pu rencontrer. Il est beaucoup moins fréquent en Italie où, d'après une statistique de Dalla Favera, il n'arriverait que dans la proportion de 16,6 0/0 de ses trichophyties observées.

D'après nos recherches communes avec le Docteur J. Montpellier, le trichophyton acuminatum arriverait au premier plan.

Trichophyton Violaceum. — Sabouraud, 1892).

Le trichophyton Violaceum semble tenir dans la flore algérienne une assez grande place. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, c'est au trichophyton acuminatum et trichophyton violaceum que nous imputons la grande majorité des cas de trichophytie que nous avons pu observer.

Tout au début de nos recherches, nous avons examiné trois cas d'infection parasitaire par le même agent, dans une famille, où le processus morbide s'est communiqué successivement, à des époques différentes, aux divers membres.

Il s'agit de trois frères.

L'aîné, Alexandre C..., âgé de 11 ans, de nationalité espagnole, vient à la consultation des maladies cutanées en novembre 1912. L'on note que ni l'enfant ni ses frères n'ont jamais quitté l'Algérie.

Examen clinique. — Au sommet et de chaque côté de la tête, de nombreuses petites plaques disséminées çà et là. Quelques-unes présentent une plus grande étendue de déglabration, d'aspect soufré, elles sont criblées de points noirs (grains de poudre, qui sont les cheveux parasités). L'on épile les cheveux sur ces plaques, ils sont cassés courts, 2 à 3 millimètres au-dessus de l'orifice pilaire, ou inclus dans la squame, se présentant par transparence sous différents aspects. C'est pour ainsi dire, en bêchant les squames, que nous avons recueilli le plus de cheveux parasités.

L'infection serait de nature indéterminée et remonterait à juillet 1912.

Examen microscopique. — Grosses spores, parfois polycicliques, et correspondant bien à la dénomination de « sac rempli de noix ». La plupart des spores, sont à la suite des

autres en chapelets. A la moindre pression exercée sur la lamelle, ces chapelets se dissocient et les spores sont mis en liberté. L'on est frappé, par la parfaite régularité des éléments du parasite. — Endothrix à mycélium fragile.

Cultures. — Des parties radiculaires du cheveu sont ensemencées sur gélose glucosée de Sabouraud, ainsi que sur milieu gélose maltosée de Sabouraud. Les tubes de culture sont laissés à la température du laboratoire. Par suite de la température basse l'on observe un développement assez lent, mais il nous semble que ce dermatophyte est de culture beaucoup plus lente que ses congénères. Au bout de trois semaines l'on obtient des cultures pures d'emblée, présentant très peu de différence sur les deux milieux.

Comme description, nous donnerons la description d'une culture à développement normal obtenue sur milieu, gélose maltosée de Sabouraud.

Culture arrondie en forme de disque, avec un bouton central et très régulièrement gaufrée par suite de l'existence de petits sillons radiés. L'aspect de la culture est humide, la coloration est d'un beau violet aubergine, s'étendant sur toute la culture.

Dans ce cas, le parasite à incriminer, était sans nul doute le trichophyton violaceum. La culture rappelle par bien des points celle du trichophyton acuminatum.

La culture de ce dermatophyte apparaît comme l'acuminatum par un point globuleux, rappelant l'oursin, mais ce dernier ne nous a jamais donné de coloration violette.

En décembre 1912, Eugène C..., frère du précédent, vient à notre consultation gratuite, pour lésions analogues du cuir chevelu.

De nombreuses petites plaques siégeant sur toute la surface du cuir chevelu, çà et là, de très nombreux pinceaux.

me enclavé dans la squame, endothrix à mycélium
me enclavé dans la squame d'un endothrix à mycélium
fragile.

Goutte pendante. — Filaments cloisonnés à de longs intervalles. Sur certains filaments, chlamydospores intercalaires. Sur les hyphes, filaments jeunes se branchant sur

ces dernières; à leur début, ils simulent des conidies, mais nous n'avons jamais pu observer de ces dernières dans nos cultures.

Cultures. — Les cultures montrèrent l'existence du trichophyton violaceum.

A quelques jours d'intervalle, en décembre 1912, le dernier membre de la famille, Marcel C..., vint nous consulter pour lésions du cuir chevelu.

Examen clinique. — De très nombreuses petites plaques disséminées çà et là, séparées les unes des autres par quelques cheveux d'apparence sains. Mais dans ce cas, il semble que le processus morbide ait atteint son plus haut point d'intensité. Pas une parcelle du cuir chevelu n'est respectée.

Examen microscopique. — Cheveu engainé dans une squame endothrix, à mycélium fragile.

Cultures. — Les cultures faites dans les mêmes conditions que précédemment donnent lieu à un trichophyton violaceum.

A deux reprises différentes, nous avons inoculé deux cobayes, nos inoculations restèrent négatives. Ce fait corrobore les observations de nombreux auteurs, Bodin et Sabouraud en France, Nicolau en Roumanie.

Ces trois cas relèvent d'un même agent causal, le trichophyton violaceum. La contagion semble un fait indéniable, de famille nécessiteuse, les trois enfants couchent dans le même lit; l'aîné, infecté le premier, nous n'avons pu retrouver l'origine de l'infection, a été le porteur de germes pour ses frères. La contamination de l'enfant par l'enfant semble être la plus ordinaire.

X..., fillette, âgée de six ans, vient en novembre 1913, à la consultation gratuite.

Examen clinique. — Placards squameux au sommet de la tête. Ces placards ne sont pas aussi caractéristiques que d'habitude. Les squames sont assez épaisses et rappellent un peu l'aspect de croûtes faviques. Toutefois l'examen montre qu'il s'agit d'un trichophyton endothrix.

Examen microscopique. — Cheveu bourré de spores ova-

laires de dimensions et de régularité parfaite. Ces spores sont rangées en chapelets. Mycélium endothrix à mycélium fragile.

Cultures. — Les cultures donnent lieu au trichophyton violaceum.

Kopp, au cours de ses recherches, l'a observé 6 fois sur 12 trichophyties examinées. Montpellier l'a rencontré dans 13 cas sur 54 trichophyties, nous-même, 4 fois sur 18 trichophyties. Signalée comme très fréquente en Italie, par de nombreux auteurs, tels que Dalla Favera, Mibelli Pelagatti, Truffi, etc..., cette espèce se répand également, comme l'ont montré les différentes recherches, sur notre littoral algérien, où elle y tient une place importante. La répartition géographique de cette espèce est curieuse. Elle ne semble pas se limiter aux régions avoisinant le bassin méditerranéen. En effet, en Roumanie, Nicoulau, de Bucharest, l'a trouvé 45 fois sur 45 malades présentés pour trichophyties.

Trichophyton cratériforme. (Sabouraud 1893).

Avec le trichophyton cratériforme, nous abordons l'étude des tondantes à mycélium résistant. Son endémicité est moins grande que celles des précédents. Nos recherches personnelles sont en rapport parfait, avec les recherches de Kopp et de Montpellier.

Personnellement, nous n'avons trouvé le cratériforme que deux fois.

E... Eva, Française, âgée de 11 ans, habitant Boufarik, n'a jamais quitté l'Algérie; elle entre salle Leloir le 15 février 1914 pour lésions du cuir chevelu.

Il y a cinq mois, les parents auraient constaté de nombreuses petites plaques grises, disséminées sur la surface du cuir chevelu. Ces plaques finirent par confluer et se réunir, entraînant une large plaque d'alopécie. A son entrée à l'hôpital, la petite malade présente une zone d'alopécie étendue, grise, squameuse. Les cheveux sont, pour la plu-

part, enfouis dans des squames, ce qui rend la dissociation assez difficile.

Examen microscopique. — Dans toute la longueur du cheveu, spores tassées; certains cheveux toutefois sont envahis à leur partie inférieure par des filaments d'éléments quadrangulaires, assez gros, le mycélium est résistant et ne se laisse pas dissocier par la pression de la lamelle. — Endothricité parfaite.

Cultures. — Sur gélose maltosée, saillie blanche ressemblant à une houppe à poudre de riz, plus tard, le gâteau blanc velouté a jauni, les bords se sont élevés, le centre s'est creusé, gardant au milieu un bouton saillant.

Goutte pendante. — Agglomérats de spores tassées et des grappes sporifères portant des conidies de volume variable.

Inoculation. — Un cobaye est inoculé selon la technique habituelle; dix jours après, la surface inoculée, recouverte de squames blanchâtres épaisses, est légèrement érythémateuse et indurée. Des poils prélevés sur la zone atteinte, montrent à l'examen à leur partie bulbaire, quelques chaînes d'éléments quadrangulaires décelant par là un début d'infection.

Au 15e jour, la chute des poils s'accentue. On observe une réaction assez vive, croûtelles sanguines engainant quelques poils, zone érythémateuse. Malgré cette réaction, le processus morbide s'atténue rapidement.

Le parasite a été retrouvé dans le poil et dans les squames.

Rétro-cultures. — Nous obtenons sur matras d'Erlenmeyer, par ensemencement de parcelles de poils, de belles cultures. Les rétro-cultures sont en tout point semblables aux cultures originelles, mais de forme plus parfaite et ont acquis un plein développement. — Culture typique de trichophyton cratériforme.

L... fillette, huit ans, nationalité espagnole, présente sur toute la surface du cuir chevelu de nombreuses plaques, de petites dimensions, essaimées, çà et là recouvertes de squames jaunâtres, de consistance pâteuse. En bêchant ces squames l'on trouve des débris de cheveux malades, affectant la forme de points d'interrogation.

Examen microscopique. — L'examen montre le cheveu bourré de spores polygonales, de taille moyenne, pressées les unes contre les autres en files ordonnées.

Le parasite se présente à l'intérieur du cheveu. C'est un endothrix. Le cheveu écrasé sous la lamelle laisse échapper les rubans de spores, mais ceux-ci ne se désagrègent pas sous la pression. C'est un endothrix à mycélium résistant. Devant ces caractères des spores, nous pensons à un trichophyton cratériforme, ce que confirment nos cultures.

A côté des trichophytons endothrix purs, nous avons pu étudier deux espèces trichophytiques se rangeant dans le groupe des trichophytons néo-endothrix, par la disposition des éléments sporulaires à l'intérieur du cheveu, ainsi que par la présence de quelques filaments mycéliens extérieurs. La fréquence relative de ces trichophytons ne semble pas considérable. Au cours de nos recherches, deux cas d'espèces trichophytiques différentes, ont pu être décelés.

Trichophyton Cérébriforme. (Sabouraud 1893).

Le premier cas concerne un enfant de 11 ans, d'origine espagnole, né en Algérie et y ayant toujours séjourné. Disséminés çà et là, des placards érythémato-squameux d'aspect un peu impétigineux. Placards siégeant principalement sur le sommet de la tête et sur la région temporale gauche. Cheveux agglutinés dans des croûtes jaunâtres molles, repliés sur eux-mêmes, coloration grisâtre, analogues aux cheveux du trichophyton cratériforme.

Examen microscopique. — Filaments mycéliens à l'intérieur des cheveux, avec fausse sporulation quadrangulaire, analogues à ceux du cratériforme. Un certain nombre de cheveux présentent aussi des filaments mycéliens extérieurs, ce qui montre qu'il s'agit d'un néo-endothrix.

Goutte pendante. — Filaments déliés présentant des chlamydospores intercalaires et portant des conidies.

Cultures. — D'aspect, blanches, rondes et cratériformes au début, nos cultures n'ont pas tardé à devenir ou quadrangulaires ou polygonales, chiffonnement à gros bourrelets mousses et épais, surface un peu poudreuse. Un peu plus tard le blanc des cultures s'est un peu terni.

De nombreux repiquages ont présenté les mêmes caractères.

L'aspect des cultures circonvolvès, de couleur crème, nous font penser que nous sommes en présence du trichophyton cérébriforme.

Inoculation. — Inoculation positive au cobaye, nous avons retrouvé dans les poils, le mycélium à type résistant, irrégulièrement septé, de 2 μ 4.

Rétro-culture positive.

Trichophyton plicatile. — (*Sabouraud* 1909.)

La deuxième observation (due à l'obligeance du Docteur Montpellier) concerne une enfant, C... J., fillette israélite, de huit ans, n'ayant jamais quitté Alger. Renvoyée de l'école, il y a un mois, pour tondante du cuir chevelu.

Disséminés sur la face postérieure de la tête, des placards confluents, d'aspect pityriasique. Squames abondantes, blanc-grisâtre, assez adhérentes engainant de nombreux tronçons de cheveux tortillonnés.

Les cheveux ne sont pas raréfiés ni décolorés.

Examen microscopique. — Les tronçons de cheveux examinés sont bourrés de grosses spores rondes, tassées. Par endroits, on trouve des fragments mycéliens constitués par 8 à 10 spores, presque rectangulaires et d'aspect rubanné. Néo-endothrix à mycélium résistant.

Cultures. — Normales, couleur crème sale. Cupule centrale à fond régulier, chiffonné. Ce caractère s'accentue à mesure que les cultures vieillissent. Cupule à rebords plissés et divisés en secteurs plus ou moins irréguliers. Aréole périphérique duveteuse.

Les espèces trichophytiques endothrix et néo-endothrix à mycélium résistant semblent ne pas s'acclimater dans nos régions. Kopp, sur 12 trichophyties

observées, n'en relate que 3 cas. Montpellier 5 cas sur 54 trichophyties observées. Nous-même, au cours de nos recherches, nous n'en avons observé que 3 cas.

Notre contrée partagerait en cela le sort de l'Italie, où il n'est pas signalé comme une espèce fréquente, tout au contraire.

Des kérions du cuir chevelu et des localisations trichophytiques à la peau glabre.

Trichophyton cratériforme (Sabouraud 1893). — *Trichophyton granulosum* (Sabouraud 1908). — *Trichophyton luxurians* (Brault 1916). — *Trichophyton acuminatum* (Sabouraud 1893).

Continuant à examiner les lésions de nature trichophytique, nous relaterons 3 observations de folliculites suppurées du cuir chevelu, de ces dermites profondes que sont les kérions. Ces 3 cas sont intéressants à signaler par l'espèce même du parasite créant la lésion. En général, les kérions sont l'apanage des trichophytons microïdes. Cette dermite profonde du cuir chevelu semble peu fréquente en Algérie. Kopp, dans sa thèse (1907), n'en signale aucun cas. Néanmoins, étant donné le nombre restreint de trichophyties observées, nous ne pouvons donner un avis formel, d'autant plus que comme pour les trichophyties, la classe indigène, peu soucieuse de cette affection, échappe à tout mode d'investigation. Au cours de nos années de laboratoire, nous n'avons jamais observé de kérions siégeant à la peau. Le début de l'affection au placard rouge squameux n'a jamais pu être saisi, nos malades, tous enfants européens, se présentant à nous, à la période d'état, au moment où la réaction

suppurative intense décolle le poil et l'épile. La première observation due nettement à un trichophyton endothrix, constitue une véritable anomalie aux mœurs trichophytiques. Peu d'auteurs signalent des kérions occasionnés par des endothrix. Chieffi, en Italie, rapporte 4 kérions du cuir chevelu, l'agent causal étant le trichophyton violaceum. Par ce caractère d'endothricité du parasite, cette observation est intéressante.

Observation (due à l'obligeance du Docteur Montpellier.)

Il s'agit d'une fillette âgée de 9 ans, n'ayant pas quitté Alger.

Les débuts de son affection remonteraient aux dires de la mère, à deux mois seulement. Il ne paraît pas y avoir eu antérieurement à cette date, la moindre lésion pouvant permettre de supposer une teigne primitivement érythémato-squameuse.

A son entrée à l'hôpital (clinique dermato-syphiligraphique de Mustapha, elle présente sur le vertex six macarons classiques; le principal, situé en arrière sur la ligne médiane, est à peu près rond, très régulier de contours, de 5 centimètres de diamètre. Cette lésion, formée par de nombreux points de folliculites confluentes, boursoufflée, surélevée, de près de 2 centimètres, à surface rougeâtre, purulente, recouverte par place de croûtes jaunes impétigoïdes, est parsemée de fistulettes d'où s'écoule à la pression un pus bien lié, jaunâtre, mêlé de sang.

Les cheveux sur ce placard sont presque en totalité absents; quelques-uns, pour la plupart cassés, restent perdus et agglomérés dans les croûtes. Autour de cette lésion en gravitent cinq autres absolument semblables, mais plus petites. La petite malade souffre peu spontanément, mais la moindre pression est fort douloureuse.

La fillette, perdue de vue et non traitée, revient trois semaines après. A ce moment, sur le cuir chevelu on ne compte pas moins de douze macarons très surélevés dont les dimensions varient entre celle d'une pièce de 1 franc et d'une pièce de 5 francs.

L'examen des cheveux montra qu'il s'agissait d'un endothrix mégaspore; le pus prélevé profondément par ponction est littéralement bourré de spores grosses et arrondies.

Admettant difficilement que notre kérion pouvait être dû à autre chose qu'à un ectothrix, nous pensâmes d'abord qu'il devait y avoir association de deux trichophytons, un ectothrix et un endothrix.

Pendant plus de deux mois nous pratiquâmes de très nombreuses cultures sur des milieux divers. Toujours nous fûmes ramené à la diagnose du trichophyton cratériforme. Le milieu de Sabouraud donna tout particulièrement des cultures absolument caractéristiques.

Enfin, la culture en goutte pendante, l'inoculation au cobaye suivie de rétro-culture démontrèrent qu'il s'agissait bien d'un trichophyton cratériforme.

Nous pouvons ajouter que la malade, revenue nous voir trois mois après la guérison, présentait au niveau des anciens placards en grande partie alopéciques des lésions érythémato-squameuses dont les cultures donnèrent encore le même champignon. — La réaction au cuir chevelu fut des plus violentes.

Les deux dernières observations que nous avons pu étudier au laboratoire, sous la direction de notre maître, le Professeur Brault, se rapportent : L'une aux trichophytons ectothrix microïdes, groupe des gypseums, l'autre aux trichophytons ectothrix mégaspores, espèce tout à fait nouvelle, se rangeant par ses caractères de culture et de morphologie, dans le groupe des trichophytons à culture faviforme, c'est ainsi que notre maître l'a identifié.

La première observation a trait à un kérion du cuir chevelu, dû au trichophyton granulosum. D'une contagion humaine peu considérable; Sabouraud déclare ne l'avoir jamais observé en France sur l'homme et ne l'avoir rencontré que pendant une épidémie équine de Sedan, au cours de l'année 1908, sévissant sur les

chevaux d'un régiment de dragons; il n'y aurait eu, rapporte Sabouraud, aucune inoculation humaine, sauf un cercle du dos du doigt chez un maréchal ferrant du régiment.

Dalla Favera, en Italie (1909), ne l'aurait rencontré que chez deux malades. « Le premier portait deux cercles concentriques de vésicules claires sur un fond érythémateux de la dimension d'une pièce de 5 francs, sur le côté gauche du cou. Le second (une couturière de la ville) portait également une lésion herpétique circinée de dimensions presque identiques sur le dos de la main droite. Le liquide des vésicules des deux malades m'a fourni des cultures pures de ce trichophyton, tous deux ont guéri rapidement, je n'ai pu parvenir à déterminer la source de la contagion ». Nous avons eu l'heureuse fortune de trouver une localisation de ce même dermatophyte au cuir chevelu chez l'enfant.

Observation. — M... Marie, vient à notre consultation gratuite de la clinique dermatologique à l'hôpital de Mustapha, le 13 février 1914, elle se présente pour lésions du cuir chevelu.

Examen clinique. — Cette enfant est âgée de 11 ans, ses parents sont italiens, mais elle est née à Alger et y a toujours séjourné, elle présente à la région pariéto-occipitale gauche une lésion ayant la forme et le relief d'un macaron, Kérion typique. Lésion unique, rouge clair, orbiculaire, d'un diamètre de 4 à 5 centimètres de haut, la largeur est un peu moindre. La surface du macaron est criblée de pertuis; à la moindre pression on en fait sourdre une assez grande quantité de pus blanc. La lésion est indolore spontanément, la pression seule est douloureuse, sur le pourtour du kérion, on voit de nombreuses croûtes sèches enserrant les cheveux agglutinés entre eux.

Au centre du placard saillant, il existe encore quelques cheveux, ceux-ci sont prélevés facilement sans aucune douleur.

L'infection est d'origine indéterminée et remonterait à une quinzaine de jours au dire de la mère.

L'enfant a été traitée à la consultation et guérie par des pansements humides et de la teinture d'iode au vingtième.

Examen microscopique. — Les cheveux prélevés ont été traités par la potasse à 40 0/0 et au chlorolactophénol à chaud pendant quelques minutes. Après éclaircissement, on aperçoit autour des cheveux des fines spores et dans leur intérieur des filaments irrégulièrement septés. Les cheveux dans notre cas étaient criblés de bulles disséminées, analogues à celles que l'on rencontre dans le cheveu favique. Il s'agit nettement d'un trichophyton endo-ectothrix.

Examen des croûtes négatif.

Dans le pus, on trouve quelques rares fragments mycéliens dissociés.

Cultures. — Ensemencements en stries sur gélose glucosée de Sabouraud. Des tubes sont laissés à la température du laboratoire, 15 à 20°. D'autres sont portés à l'étuve à 28°. A cette température, développement assez rapide des cultures, trois jours après l'ensemencement, apparition des points blanchâtres sur toute la surface de la gélose.

Au sixième jour, sur toute la surface d'ensemencement, vaste traînée d'un blanc pur, d'aspect un peu plâtreux.

Des parcelles de cette traînée ont été prélevées et ensemencées dans des matras d'Erlenmeyer. Les cultures ainsi obtenues, sur gélose glucosée de Sabouraud, se présentent sous la forme d'un disque blanc jaunâtre, légèrement granuleux, au centre de ce dernier, on voit s'élever un ombilic saillant et radié, le pourtour de la culture est très légèrement frangé.

Cultures en goutte pendante. — Hyphes fertiles, tantôt graciles, tantôt plus trapues, couvertes de grappes de spores. Il n'y a ni vrilles, ni fuseaux, mais il existe des chlamydospores intercalaires.

Inoculation. — Le 25 février 1914, un cobaye est rasé sur le dos, entre les deux épaules; à l'aide d'une aiguille-lancette, nous insérons dans la peau des fragments de culture sur gélose glucosée de Sabouraud; en outre, nous sca-

rifions certains autres points et nous frottons avec le même produit.

Au dixième jour après l'inoculation, léger érythème et induration manifeste de la région inoculée. Entre les poils, squames blanches et plâtreuses.

Des poils sont prélevés, traités par la potasse à 40 0/0 et au chlorolactophénol, ils montrent un commencement d'infection, présence de filaments mycéliens dans la partie bulbaire du poil.

Au treizième jour de l'inoculation, la surface inoculée présente une croûte jaune sale englobant les poils agglutinés en pinceaux.

Des poils du cobaye examinés, montrent de nombreux filaments mycéliens et un manchon de spores à leur partie bulbaire. Peu à peu les poils agglutinés entre eux s'éliminent. A la périphérie de la zone inoculée, de petites ulcérations s'observent à ce moment; elles sont dues probablement au grattage. Ces petites plaies, en se cicatrisant, laissent à leur place, des traces érythémato-squameuses.

Le 3 avril 1914, l'infection n'est pas encore terminée. Sur la surface inoculée on voit une zone dépourvue de poils et légèrement érythémato-squameuse.

Rétro-culture. — Des fragments de poils du cobaye ainsi que des squames sont ensemencés sur gélose maltosée de Sabouraud.

Les rétro-cultures sont positives.

On ensemence sur matras d'Erlenmeyer pour permettre aux rétro-cultures un complet développement.

La rétro-culture sur gélose maltosée de Sabouraud est un disque de poudre d'un blanc jaunâtre semé de petites granulations. A son centre on voit une cupule radiée occupant une assez grande superficie; à son pourtour, le disque est très légèrement denticulé. A la surface on voit de légères gouttes d'eau de condensation.

L'aspect très caractéristique de ces cultures nous a fait porter le diagnostic de trichophyton granulosum, l'un des six trichophytons microïdes. Un tube de culture a été envoyé et soumis à la haute compétence de M. Sabouraud, qui a pleinement confirmé cette identification.

La deuxième observation que nous relatons et que nous avons pu étudier sous la direction de notre maître le Professeur Brault, a trait à deux cas de kérions du cuir chevelu dû à un trichophyton à culture faviforme, et non à des lésions des régions glabres ou à des kérions de la barbe, habitat fréquent de ces dermatophytes.

Comme toutes les espèces trichophytiques du groupe des trichophytons gypseums, les trichophytons faviformes peuvent donner lieu à des kérions, semblables, au point de vue clinique, à ceux que causent les trichophytons gypseums. Alors que, comme le rapporte Sabouraud, il n'y a point de ressemblance entre la culture des espèces de ces deux groupes. « Les uns, trichophytons à culture faviforme, de ressemblance extérieure avec la culture de l'Achorion banal, ont les plus grosses spores trichophytiques connues (5-7 μ), et les trichophytons gypseums les plus petites (3-4 μ). Leur mycélium intra-pilaire fait de tigelles minces et fragiles n'a rien de commun non plus avec les mycélium intra-pilaires gros et trapus et presque non sporulés des faviformes ».

Ce qui permet de différencier au point de vue microscopique un faviforme d'un gypseum.

L'observation ci-contre concerne deux frères qui ont présenté la même infestation à des époques différentes. Les cultures ayant donné le même parasite, nous réunirons les deux cas, et nous n'en ferons qu'un seul exposé bactériologique.

Observation. — F... Gabriel, âgé de 11 ans, entre salle Leloir le 21 avril 1914 pour lésions du cuir chevelu; il habite l'Algérie depuis sa naissance.

Le malade se présente à nous avec de multiples kérions du cuir chevelu siégeant sur la région occipitale, et la région pariétale à droite. Le macaron de la région occipitale a été peu volumineux et s'est guéri assez vite. Dans la région

temporo-pariétale il n'en a pas été de même, le processus a été beaucoup plus violent. Là, nous signalerons tout d'abord un kérion inférieur plus volumineux que tous les autres, très saillant sur le cuir chevelu, de forme orbiculaire. La surface de ce macaron est irrégulière, présentant des creux et des surélévations. Un bourrelet le délimite à la périphérie. La couleur est d'un rose clair, quelques squames grises et graisseuses recouvrent le kérion. Sur l'ensemble, on voit quelques cheveux clairsemés, çà et là, de nombreux pertuis laissent sourdre du pus jaunâtre. Vers le sommet de la tête, au-dessus de ce premier macaron, s'étagent deux lignes de kérions d'inégales dimensions.

La suppuration a été très abondante pendant plusieurs semaines.

F... R., frère du précédent, âgé de 5 ans, nous est présenté à son tour; il est porteur, dans la région occipitale, d'un macaron typique, surélevé, sa surface criblée de pustules et de croûtes. L'expression fait sourdre du pus de tous les orifices pustuleux. Quelques cheveux clairsemés, çà et là, s'épilent très facilement et sans douleur, ils sont d'un gris terne.

Comme il est de règle, les kérions ont évolué chez nos malades sans faire apparaître de fièvre et sans aucune modification de l'état général.

Au point de vue de l'origine de la contamination, nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis.

Examen microscopique. — Le pus prélevé et examiné montre dans les deux cas de nombreux staphylocoques et quelques éléments mycéliens.

Un certain nombre de cheveux, longs de 7 à 8 millimètres, sont traités par la potasse à 40 0/0.

Dans la portion la plus distale, il n'y a rien, vers la partie moyenne on commence à voir quelques filaments septés; enfin, dans un premier étage supérieur, on rencontre dans l'intérieur du poil des filaments mycéliens irrégulièrement septés, tantôt assez rectilignes et tantôt flexueux. Au-dessous, dans un étage inférieur, le cheveu apparaît, engainé dans un fourreau de spores volumineuses dissociées en mosaïques, tassées, un peu variables comme grosseur et comme

forme. En dehors de ce fourreau de spores on observe en outre des filaments en général peu septés qui rampent au milieu de débris de squames épidermiques; cette disposition se distingue avec une grande netteté sur les côtés de la préparation. Certains cheveux sont envahis par des bulles d'air, comme les cheveux faviques. Le mycélium mesure 2 μ, 4 en moyenne et les spores de 5 à 7 μ.

Inoculation. — La même technique d'ensemencement des cheveux a été suivie; nous n'avons eu que des insuccès. Dans tout tube de cultures ensemencé, il y avait un développement de colonies de staphylocoques qui empêchait la croissance de dermatophyte. Ce fait se présentait aussi bien pour les cultures placées à l'étuve à 28° que pour celles laissées à la température du laboratoire. Pour obtenir des cultures, nous avons dû, selon la technique conseillée par Sabouraud, implanter des cheveux malades dans la peau du cobaye. De cette façon, nous avons eu des inoculations positives, poils et squames étaient envahis par le parasite.

Ces éléments ensemencés nous ont donné les cultures que nous allons maintenant décrire.

Cultures. — Ces cultures qui sont déjà très appréciables au bout d'une huitaine de jours se développent d'emblée, infiniment plus rapides que celle des autres trichophytons de la même série. Par suite, elles acquièrent aussi un développement tout à fait inusité et finissent par recouvrir toute la surface de la gélose dans les matras en l'espace de quelques semaines.

Les cultures en tube ou en matras sur gélose maltosée surtout faviformes au début, sont cireuses, à ce moment, elles présentent des teintes plutôt jaunâtres, elles sont vermicellées et montrent par place, de petites cupules, parfois trouées. Plus tard, elles se dessèchent et deviennent gris-jaunâtre et comme un peu poudreuses à leur surface. Le centre est montueux et très saillant, l'auréole au pourtour comporte un court duvet; les cultures sont plissées et découpées en secteurs inégaux par de nombreuses cannelures radiées.

Certaines cultures en matras arrêtées par le formol se

sont progressivement foncées et sont arrivées à la longue à prendre une teinte brun-chocolat.

Culture en goutte pendante. — Nous n'avons obtenu que des formes de souffrance, sans organes de fructifications, caractère positif et nettement spécifique des trichophytons à culture faviforme. On voit simplement des renflements le long des filaments mycéliens et à leurs extrémités, mais nulle part on n'observe de conidies ou fuseaux; en certains points on voit de véritables chaînettes d'éléments ovoïdes.

Rétro-inoculation. — Nous sommes repartis des cultures et nous avons inoculé des cobayes neufs. Les premières inoculations avec le cheveu même ont donné une forte réaction au cobaye: squames engainant les poils, lésions érythémato-squameuses, infiltration cutanée, croûtelles sanguines, tous ces phénomènes dénotant l'étendue de la lésion parasitaire envahissante. Ici, la réaction a été moins vive qu'avec l'inoculation du cheveu, nous n'avons obtenu que des placards squameux agglutinant les poils; en examinant ces derniers, nous avons retrouvé le mycélium à l'intérieur et des spores autour, à leur base.

Nous eussions voulu étudier plus longuement ce dermatophyte en variant en particulier les milieux. Malheureusement, les circonstances mondiales ont interrompu les recherches que nous venons de résumer.

En raison de ce que nous avons dit des cultures surtout au début, en raison de la disposition du parasite dans le cheveu, qui montre qu'il s'agit d'un mégaspore ectothrix, et enfin en raison même des caractères frustes que nous montre son étude mycologique, nous rangeons le trichophyton trouvé dans ces deux cas dans le groupe des faviformes.

Nous n'avons pu rapporter le champignon trouvé à aucune des espèces faviformes connues. Les cultures ont été soumises à M. Sabouraud, qui nous a déclaré que l'on se trouvait en présence d'une nouvelle espèce, et nous a engagé à l'étudier et à la dénommer.

En raison de son développement très actif en com-

paraison de celui de ses congénères connus, notre maître, le Professeur J. Brault proposait de l'appeler trichophyton luxurians.

Dans la classification, il entrerait donc dans la classe des trichophytons ectothrix, groupe des mégaspores à culture faviforme. Espèce — Trichophyton luxurians (Brault, 1916).

N'ayant pu observer que peu de lésions trichophytiques siégeant à la peau glabre, nous terminerons ce chapitre, par un succinct aperçu des localisations trichophytiques cutanées.

DES LOCALISATIONS TRICHOPHYTIQUES DE LA PEAU

Les lésions cutanées dues à des dermatophytes, par lesquelles nous terminerons notre étude sur les trichophyties, semblent peu fréquentes ici, ou tout au moins n'ont pas été signalées. Kopp, dans sa thèse, n'en signale aucun cas.

Antérieurement à l'époque dont nous nous occupons, le Professeur Brault aurait observé deux cas de trichophytie de l'épiderme, l'une siégeant au gland dont l'observation a été publiée ; l'autre à la paume de la main.

Le malade vu par M. Brault à sa consultation, présentait à la paume de la main droite, un placard ayant envahi toute la main, constitué par un pourtour érythémato-squameux. Sur le visage, deux points d'inoculation à la racine du nez, taches squameuses érythémateuses. Aucune culture permettant d'identifier le parasite ne fut faite dans ces deux cas.

Au cours de l'année 1914, nous avons pu observer une trichophytie de l'aisselle, due à une localisation curieuse du trichophyton acuminatum.

Observation. ... M... P. âgée de 17 ans, née à Alger et y ayant toujours séjourné, vient à la consultation de la clinique dermatologique, le 2 mars 1914.

Cercles érythémato-squameux siégeant aux aisselles. L'examen microscopique et les cultures faites, démontrent l'existence d'une trichophytie.

Les régions axillaires sont inégalement atteintes. A droite en dehors de l'aisselle, les lésions s'étendent un peu sur la racine interne du bras et sur la région du thorax avoisinante, ces lésions affectent la forme de cercles plus ou moins réguliers, à contours géographiques. Le centre de ces lésions est de couleur normale, la marge liminaire est rouge. A gauche l'affection a une topographie plus régulière que du côté droit et rappelle un peu les caractères d'un placard d'eczéma marginatum. Les lésions s'étendent sur la face interne du bras, le creux axillaire et un peu sur le thorax. La bordure rouge et légèrement festonnée montre quelques petites vésicules et une desquamation marquée. Le centre de la lésion est de couleur normale. L'affection remonte à une quinzaine de jours environ.

La malade ne présente aucune affection parasitaire en aucune autre région du corps, ni au pli de l'aine, ni à la plante des pieds.

Examen microscopique. — Dans la squame, filaments très longs, légèrement flexueux, de 2 μ 5 en moyenne, irrégulièrement septés, les intervalles peuvent varier entre 2 μ 5 et 10 μ.

Cultures. — Ici les cultures ont présenté des bizarreries, que nous attribuons à un accident dans la préparation dans nos milieux de cultures. Soumises au contrôle de M. Sabouraud, elles ont été reconnues après réensemencement être dues au trichophyton acuminatum.

Goutte pendante. — On n'observe que des hyphes sporifères avec conidies latérales et terminales.

Inoculation. — Le 11 avril 1914, un cobaye est inoculé avec des fragments de cultures. Entre les deux épaules, une surface d'une grandeur d'une pièce de 5 francs est rasée, introduction sous l'épiderme de fragments de cultures.

Le 25 avril 1914. Sur la plaque ensemencée, l'on voit deux placards érythémateux recouverts de squames blanc-grisâtre engainant quelques poils. Entre les deux zones at-

teintes se trouve un espace où les poils sont sains. L'examen pratiqué sur les poils de cette zone ne révèle aucun élément parasitaire. L'examen pratiqué sur les squames et les poils des zones contaminées montre le parasite dans les deux éléments. Dans les squames, filaments septés à longs intervalles.

A l'examen du poil, 2 ou 3 filaments formés d'articles légèrement quadrangulaires.

Rétro-cultures positives.

Cette observation est intéressante par l'âge de la malade, l'on ne pouvait suspecter ici le reliquat d'une contagion existant auparavant, d'autre part, la localisation toute particulière du dermatophyte.

Résumons ici en un tableau synoptique les différentes espèces que nous avons pu observer en collaboration avec le Docteur J. Montpellier.

Tableau synoptique des « Dermatophytes du cuir chevelu et de la peau » observés de Janvier 1912 à Décembre 1919, — (Achorions exceptés.)

CLASSES	ESPÈCES	Microspories	Trichophyties du cuir chevelu	Kérions du cuir chevelu	Trichophyties de la peau	TOTAUX
MICROSPORIES.	Microsporum [Lanosum	1 Cuir chevelu				1
T^r-ENDOTHRIX.	Acuminatum		43		1	44
	Violaceum		17			17
	Crateriforme		5	1		6
T^r. NÉO-ENDOTHRIX.....	Cerebriforme		1			1
	Plicatile		1			1
T^r. ECTOTHRIX.	Microides (Grpe Gypseums)					
	Granulosum			1		1
	Mégaspores (Grpe Faviforme)					
	Luxurians			2		2
		1	67	4	1	73

Du Favus

Achorion Schoenleinii
Achorion Quinckeanum (Bodin 1902).

ACHORION SCHOENLEINII

Ce serait étendre beaucoup trop notre sujet que de décrire la teigne faveuse sous ses différents aspects et sous ses différentes modalités. En 1905, notre maître, J. Brault en signalait la fréquence. « A chaque instant, écrivait-il, chez nos malades indigènes, nous voyons sur le cuir chevelu des cicatrices indélébiles, parsemées de quelques poils clairsemés et lanugineux, traces caractéristiques de l'affection ». Affection extrêmement répandue en Algérie, sévissant principalement sur la classe pauvre rurale de nos indigènes musulmans et également chez les israélites algériens pauvres.

Au cours de la campagne, comme médecin d'un régiment de tirailleurs indigènes, nous avons été frappé de la grande fréquence de lésions faviques chez nos soldats, reliquat pour la plupart, d'une ancienne affection.

Nous n'en ferons pas une étude approfondie, ne retenant que quelques particularités, que nous avons

pu observer au cours de nos recherches, et que quelques cas localisés à la peau glabre, dûs à l'achorion Schönleinii, intéressants par le mode d'inoculation.

Puis nous considérerons une observation de favus dû à l'achorion Quinckeanum que nous avons pu voir évoluer chez un nourrisson âgé d'un mois, observation qi nous avait été communiquée par M. le Professeur Brault et que nous avons pu étudier sous sa direction au laboratoire.

L'étiologie de cette affection semble bien déterminée. La teigne faveuse est l'apanage de la classe pauvre rurale indigène, à cause de l'hygiène déplorable qui préside à tous les actes de la vie journalière, de l'insouciance qu'ils ont de cette affection indolore.

Nous pensons que la contamination d'homme à homme est des plus fréquentes. Trois sources d'infection, dans l'extension du favus, sont, semble-t-il, à examiner.

1° L'existence de marché arabe (souk), où, à jour fixe, dans chaque localité, se tiennent des fripiers vendant à bas prix des effets et notamment des chéchias. Ces coiffures, le plus souvent, passent d'un chef à un autre, sans désinfection préalable. Il en est de même des chéchias transmises dans une famille d'enfant à enfant, ou par simple jeu, comme le font les jeunes cireurs et portefaix dans les rues. D'où sources de contamination possible : Que l'ancien propriétaire soit atteint de favus du cuir chevelu, , le nouveau porteur de la chéchia imprégnée de spores faviques contractera aisément l'affection. L'infestation du cuir chevelu par les pédiculi capitis n'est pas chose rare chez nos indigènes. Il suffira d'une effraction épidermique, causée le plus souvent par les pediculi capitis et même par les phtyrii pubis, comme l'ont montré J. Brault et J. Montpellier, grâce à cette porte d'entrée, les spores faviques trouveront

un terrain favorable à leur développement et la contamination sera ainsi réalisée;

2° L'existence de nattes en alfa, dans les cafés maures de la campagne, lieu de repos des travailleurs indigènes. Quelques-uns d'entre eux atteints de favus viendront s'y reposer, s'y allonger, et y répandront à profusion les spores faviques mises en liberté par grattage; ces nattes n'étant jamais nettoyées deviendront des sources de contamination;

3° Le barbier maure aide, dans une certaine mesure, à la dissémination du favus. Peu lui importe que son client présente du favus du cuir chevelu, il le rasera aussi soigneusement selon la coutume; son rasoir insuffisamment désinfecté transmettra fatalement l'affection, c'est une véritable inoculation d'homme à homme.

Tous ces faits expliquent qu'en Algérie, dans la campagne, le favus ne se présente guère à l'état sporadique, mais bien sous la forme endémo-épidémique.

Chez ces malades, le favus ne se voit en général qu'au stade d'état, le stade d'envahissement, zone érythémateuse et squameuse nous échappe complètement. L'affection souvent date depuis très longtemps et atteint son maximum d'intensité : Le cuir chevelu est recouvert d'une épaisse couche de croûtes jaunâtres, sèches, incrustées dans la peau, présentant pour ainsi dire une véritable stratification. Des cheveux gris et décolorés émergent çà et là; épilés, ils présentent une gaine grasse épidermique, intra-folliculaire que le cheveu a entraînée avec lui. A l'odorat, l'on sent, selon la comparaison classique, une forte odeur de nichée de souris.

Etant donnée la fréquence de cette affection, on observe les différentes formes du favus du cuir chevelu.

Le favus alopécique, que certains auteurs avaient considéré comme une espèce clinique, mais que l'on a reconnu être depuis une forme ultime de l'évolution du favus, est loin d'être rare ici. La description suivante de l'un de ces cas est typique :

Indigène, 29 ans, cultivateur, présente une alopécie à peu près complète du cuir chevelu, il ne persiste en couronne qu'un mince liseré de cheveux sains. Sur l'hémicrâne gauche l'on n'observe qu'une vaste zone alopécique, véritable cicatrice gauffrée, brillante, d'aspect nacré, par endroits quelques petites taches érythémateuses et quelques cheveux décolorés, lanugineux. L'hémicrâne droit présente un aspect analogue d'alopécie cicatricielle, l'on observe sur la partie temporale droite quelques croûtes jaune-soufre, et quelques godets; le favus avait évolué, chez cet indigène, depuis l'âge de 8 ans.

Le favus impétigoide, variété rare en France, est une variété assez fréquente ici. C'est un favus dont l'aspect rappelle au premier abord, les lésions de l'impétigo. Lésions recouvertes de croûtes miellifor-mes, tout à fait impétigineuses englobant quelques cheveux secs et décollés, dont la présence assurera le diagnostic.

Le favus papyroïde semble non moins fréquent. Favus à croûtes minces parcheminées, très adhérentes à leur pourtour et peu adhérentes à la peau sous-jacente. Au-dessous, l'on découvre, dans la plaie épidermique humide des godets très petits. L'infestation du cuir chevelu par les poux de tête semble jouer un rôle prépondérant dans la production de cette variété. L'épiderme abrasé, par ce traumatisme continuel, favorisera l'inoculation, et le favus se développera dans les couches épidermiques, ce qui est le caractère principal de cette variété.

Puis, par ordre de fréquence, les favus pytiroïdes,

peu nombreux, à surfaces recouvertes de squames très feuilletées.

Quant aux observations de favus localisé aux parties glabres du corps, elles ne sont pas moins fréquentes. Nous avons été à même d'observer, un favus généralisé de tout le corps, chez un sujet espagnol, et des favus du scrotum. Nous ne retiendrons que deux observations, dues à l'obligeance du Docteur Montpellier, intéressantes en ce qu'on y trouve, pris sur le vif, le mode d'inoculation de l'achorion.

Observation I. — Favus du poignet. Il s'agit d'une vieille femme, âgée de 70 ans, qui vient nous consulter à notre dispensaire pour douleurs rhumatoïdes.

Notre attention est tout de suite attirée par une lésion qu'elle présente sur le poignet droit, un peu au-dessus de la tabatière anatomique et dont la malade ne songeait nullement à s'occuper. Le début remonte à trois ou quatre semaines et s'est opéré par un placard érythémateux où ne tardaient pas à naître quelques points jaunâtres.

Actuellement la lésion, allongée transversalement, mesure 1 1/2 sur 1 centimètre. Cinq godets asoluments typiques, de la grosseur du grain de mil à celle d'une lentille y sont agglomérés, entourés d'une auréole d'un rouge vineux, en partie recouverte par des débris de squames jaunes épaisses continues au bord des godets. L'ensemble de la lésion indolore, mobile sur les plans profonds, est facilement extirpée en totalité sous cocaïne. La malade n'a jamais eu et n'a actuellement pas la moindre trace de favus sur le cuir chevelu. Elle vit seule avec un enfant de 15 ans qui ne présente aucune lésion favique.

Ce qui est le plus intéressant, c'est que la malade nous dit spontanément qu'afin de soulager ses douleurs rhumatoïdes de l'avant-bras, elle se fait frictionner et masser chaque jour depuis plus de deux mois par une mauresque qu'elle a à son service. Or, sa mauresque examinée, nous montra une alopécie cicatricielle favique considérable et de l'onychose mycosique très caractérisée aux deux index et au pouce droit.

Les cultures sur milieux divers ont donné l'achorion schoenleinii.

Observation II. — Favus de la pommette. Sujet indigène âgé de 28 ans, présentant au niveau de la pommette droite, un godet unique, ovalaire, de la dimension d'une pièce de 50 centimes. Sa symptomatologie est classique; le diagnostic s'impose au premier coup d'œil, confirmé d'ailleurs par le microscope.

Rien dans les antécédents ni dans l'état actuel ne permet de supposer que le malade ait fait du favus du cuir chevelu.

La lésion actuelle, nous affirme-t-il, est survenue il y a environ deux mois, au cours d'une série de massages qu'il se fit faire sur la joue (en vue de guérir une névralgie), par un petit indigène âgé de 12 ans, qui était atteint de « fertass ».

Nous n'avons pas vu cet enfant; mais ce terme de « fertass » appliqué par les indigènes au favus, très étendu et le plus souvent squameux du cuir chevelu, ne laisse aucun doute à ce sujet.

La contagion s'opéra encore ici par le massage, soit que les ongles atteints d'onychose mycosique aient inoculé leur propre champignon, soit que, indemnes, ils n'aient fait que servir d'intermédiaires vecteurs entre le cuir chevelu de l'enfant et notre malade.

Comme dans notre premier cas, les cultures donnèrent l'achorion schoenleinii.

Dans les observations du Docteur J. Montpellier, la transmission est un fait indéniable.

Comme pour les kérions, nous avons observé nour le favus du cuir chevelu la grande difficulté d'obtenir des cultures pures d'emblée. L'ensemencement du cheveu favique, fait avec minutie, nous a donné de nombreux insuccès, l'abondance de colonies de staphyloccoques empêchait tout développement du dermatophyte. Néanmoins, nous avons pu obtenir des cultures pures d'emblée d'achorion Schoenleinii en partant du cheveu favique lui-même. L'aspect des

cultures obtenues était d'un blanc jaunâtre, saillante, affectant la forme d'un macaron légèrement creusé au centre, d'aspect cérébriforme.

ACHORION QUINCKEANUM

Si les localisations du favus sur l'homme, dues à l'achorion Schoenleinii sont fréquentes, plus rares sont les localisations faviques dues à d'autres achorions d'origine animale, en particulier à l'achorion Quinckeanum. Notre maître, le Professeur Brault, publiait en mars 1912, une observation d'un godet favique de la paupière inférieure, portant ainsi à neuf le nombre d'observations dues à ce parasite (Bodin en relate 2 cas, Adamson 1, Bloch 4, Brault 2 en 1912). Ce cas fit l'objet de la thèse de notre ami, le Docteur L. Masselot, en avril 1912.

Peu de temps après, nous eûmes l'heureuse fortune de voir un deuxième cas dû au même parasite, en mai 1912. L'observation, résumée, en fut publiée par notre regretté maître en juin 1912; la localisation curieuse d'un favus spontané chez un nourrisson, la nature du parasite, nous incite à reprendre l'observation.

Observation de M. le Professeur Brault.

Examen clinique. — J... G. âgée d'un mois, d'origine italienne, nous est apportée par sa mère, le 17 mai 1912, à la policlinique. Cette enfant porte au sommet de la tête, sur le pariétal droit, un godet unique, d'assez grandes dimensions, d'une pièce de 2 francs environ; la surface du cuir chevelu ne présente aucune autre lésion, pas de zone érythémateuse, pas de squames.

Godet de forme cyclique à grand axe transversal; à l'entour du godet, zone restreinte légèrement érythémateuse. Les rebords de la dépression sont décollés. Le fond n'est pas uni, fendillé et formé de croûtes très sèches de cou-

leur jaune-soufre, à odeur spéciale. Le centre en est surélevé et circonscrit par un sillon.

La lésion ne remonte, au dire de la mère, qu'à quelques jours. l'enfant et sa mère habitent une vieille maison du quartier de la Marine (vieux quartier infesté de rongeurs, souris, rats). L'enfant couche dans un berceau en osier, reposant à même le sol. La mère, examinée, ne présente aucune affection du cuir chevelu. Il en est de même des autres membres de la famille.

La lésion, sous l'action d'une médication élective, (cataplasmes de fécule 1 à 2 jours. Application de teinture d'iode au 1/20e les jours suivants), rétrocède rapidement. Au bout de quelques jours, tout était à peu près terminé, une zone érythémato-squameuse persistait seule. Revu dans la suite, le nourrisson ne présentait aucune trace d'alopécie.

Examen microscopique. — Des parcelles du godet dissociées dans la potasse à 40 0/0 nous ont montré un feutrage d'achorion.

Cultures. — Des parcelles du godet finement dissociées ont été ensemencées sur les milieux d'épreuve de Sabouraud. Sur le milieu maltosé, les cultures ont l'aspect suivant : blanches, duveteuses, affectant une forme globuleuse, entourées d'une légère frange duveteuse. Bientôt les cultures s'affaissent, deviennent mouvementées, présentant des godrons et cannelures multiples.

Les cultures ainsi faites sont analogues à celles provenant du godet favique de la paupière, soumises et identifiées par M. Sabouraud. Le diagnostic d'achorion quinckeanum est porté.

L'inoculation au rat et au cobaye furent positives.

Le parasite retrouvé dans les squames engainant les poils, dans le poil lui-même, à la base, ne s'étendant que sur un très court espace, donnent lieu à de belles rétro-cultures, identiques aux cultures originelles.

Cette observation est des plus intéressantes par l'origine muridienne du parasite, et par l'âge de l'enfant. Dans la suite de nos recherches, nous n'avons pas retrouvé semblable localisation de ce parasite.

De l'Epidermophytie

« *Eczéma marginatum* » *de Hébra.* — *Epidermophytie inguinale.* — *Epidermophyton inguinale.* — (Sabouraud, 1908).

Nous ne consacrerons pas à cette affection une étude complète, notre travail s'étendant plus spécialement au trichophyties. Nous ne ferons que relater des cas qui se sont présentés à nous de novembre 1912 à août 1914, époque à laquelle nous avons cessé toute recherche sur ce point.

L'affection semble fréquente en Algérie; nos observations n'en donnent qu'un faible aperçu, parce que nos moyens d'investigation ne portent que sur une faible partie de la population européenne, et que, d'autre part, la population indigène y échappe tout entière. Nombreux sont les cas qui se présentent aux consultations privées.

Les observations III, VI, VII, X, XI, XII XIV, XV, résumées, ont été soumises à un examen microscopique minutieux qui nous a permis dans chaque cas de retrouver les filaments mycéliens de l'épidermophyton.

La première de nos observations remonte à décembre 1912. Il s'agit d'un homme, porteur de placards d'eczéma marginatum, l'affection débuta par les aisselles, puis s'étendit aux aines.

Observation II. — P... âgé de 20 ans, se présente en janvier 1913, à la policlinique des maladies cutanées. Sujet bien portant. Vient consulter pour une affection indifférente, à la région antérieure et postérieure du thorax, ne s'étendant pas aux membres.

Le diagnostic de pityriasis versicolore est porté, que confirme l'examen microscopique des squames prélevées.

Mais le malade présente en outre une autre affection, sur laquelle il n'avait pas appelé l'attention : de chaque côté, à la racine des cuisses, face interne, au-dessous du pli inguinal, on observe un placard assez régulier. A bordure de un centim. environ, rouge, squameux. Le centre est terne, bistré, marqué d'une fine desquamation. Au niveau des bourses persistent quelques traces de la lésion. Le pli inguinal est respecté. L'affection remonte à une vingtaine de jours, elle est légèrement prurigineuse.

Examen microscopique. — Des squames prélevées sur la racine des cuisses, sur le bord marginé de la plaque, montrent les contours de cellules épidermiques; s'insinuant entre elles, des filaments mycéliens, assez régulièrement cloisonnés, formés de cellules ovalaires, à double contour, disposées bout à bout.

L'examen de quelques poils prélevés sur le rebord de la lésion ne montre, dans leur intérieur, aucun élément parasitaire.

Culture en goutte pendante. — Une culture est faite en partant d'une jeune culture, 15 jours; nous donnons la description du développement atteint 25 jours après.

En goutte pendante, on observe, un feutrage mycélien épais et abondant, présentant des fuseaux allongés, latéraux ou terminaux. Filaments aériens dressés. Se distinguent des fuseaux que nous avons pu observer dans les cultures en goutte pendante d'achorion (notamment d'achorion quinckeanum). « Fuseaux qui s'allongent et s'arrondissent de façon à constituer un fruit oblong que 2 ou 3 septa séparent en 3 ou 4 loges » (Sabouraud). La longueur du fuseau est de 28 à 30 μ, largeur de 6 μ à 7 μ 2. Nos cultures étaient faites en bouillon glucosé. A noter l'enchevêtrement du feutrage mycélien.

Cultures. — L'ensemencement est pratiqué sur les deux milieux d'épreuve, nous obtenons des cultures pures d'emblée.

Autour du point ensemencé se voit une auréole d'un duvet blanchâtre (très duveteux), de la grosseur d'une lentille. Au bout d'une vingtaine de jours, la culture obtenue sur gélose se présente de la façon suivante :

La saillie des premiers jours persiste, moins duveteuse, formant le centre de la culture; de ce point partent des saillies irrégulières qui divisent la culture en autant de segments. La couleur en est jaune verdâtre. L'on a bien affaire à l'épidermophyton inguinale (Sabouraud 1908).

Pour nos cultures à croissance lente, radiée, à surface un peu poudrée, jaune verdâtre au début, elles sont devenues d'un gris neutre par la suite. Sur certaines cultures, arrêtées un peu tardivement, quelques protubérances blanchâtres se sont élevées tranchant sur la teinte grise de la culture.

Observation III. — Femme.... 22 ans. Placards d'eczéma marginatum siégeant aux aines et face interne des cuisses.

Observation IV. — Homme... 30 ans, se présente à la consultation du Docteur Brault. Porteur de placards d'eczéma marginatum à la partie supérieure des deux cuisses. L'affection s'est étendue aux bourses, au pli génito-crural. Le malade présente en outre une plaque de même nature de l'aisselle droite. L'examen et les cultures révèlent l'existence de l'épidermophyton inguinale.

Observation V. — (Docteur Brault). Jeune homme... 25 ans, bien portant, présentant à la face interne des deux cuisses des placards orbiculaires, rouges assez vifs et desquamant surtout à la périphérie. Petit placard aberrant, face interne de la cuisse gauche, montre à la périphérie de petites vésicules rompues. De même petit placard sur le fourreau de la verge, les bourses sont prises sur le côté. L'examen pratiqué au laboratoire révèle l'existence du parasite. Les cultures montrèrent l'épidermophyton inguinale.

Observation VI. — P..., adulte. Epidermophytie inguinale.

Observation VII. — Femme, 25 ans. Epidermophytie axillaire, inguinale, s'étendant à la rainure inter-fessière. L'affection remonte à une période assez avancée, un mois environ : n'est venue consulter que pour un prurit plus violent. D'après la malade, son mari présenterait la même affection de forme plus sévère.

Observation VIII. — X... 25 ans, porteur de chancrelles de la verge et de l'aine gauche, présente une épidermophytie inguinale.

Observation IX. — P..., 35 ans, nous est amené par sa femme. Porteur de placards d'eczéma marginatum s'étendant à la face interne et supérieure des cuisses, au-dessous du pli de l'aine. Sur la cuisse droite, léger placard de coloration très atténuée. Sur la cuisse gauche, face interne, l'on voit un grand placard dont la partie centrale est très érythémateuse, le liseré périphérique est squameux. L'affection gagne la rainure inter-fessière, s'étendant au pourtour de l'anus. La lésion s'étend aux bourses très légèrement, et sur la racine de la verge, où elle y dessine un léger anneau. L'affection est très prurigineuse. Aucune lésion parasitaire des aisselles, ni des mains, ni des pieds.

A l'examen, filaments mycéliens.

Cultures positives : épidermophyton inguinale.

Dans les deux obesrvations VII et IX, il semble qu'il y ait eu contamination par rapport sexuel, la femme, la première atteinte, a été, en l'occurence, le porteur de germes.

Observation X. — Adolescent... 15 ans. Epidermophytie inguinale. Au dire du malade, d'autres personnes du même atelier seraient atteintes de la même affection.

Observation XI. — Femme... 32 ans. Epidermophytie axillaire. Aucune lésion parasitaire ni aux mains, ni aux pieds.

Observation XII. — (Docteur Brault). — Jeune homme... 25 ans, présente épidermophytie inguinale s'étendant aux bourses. L'affection se prolonge au pli génito-crural et assez haut de chaque côté de la rainure inter-fessière.

Observation XIII. — Homme... 40 ans, se présente à la consultation du Docteur Brault pour chancre de la verge, n'appelant nullement l'attention sur l'existence de placards

d'eczéma marginatum siégeant à la face interne des cuisses. L'examen montre le parasite dans les squames.

Observation XIV. — Homme... 29 ans. Placards d'eczéma marginatum des régions inguino-crurales et rainure interfessière.

Observation XV. — Adulte... 18 ans, présente une épidermophytie inguinale. Lésion modifiée par pommades de natures diverses, par application répétée de savon noir. Lésion très légèrement inflammatoire, de forme orbiculaire, à bords squameux, couleur bistrée. Affection prurigineuse remontant à une vingtaine de jours.

Cette affection résiste peu à une médication élective, nous l'avons vu disparaître en quelques jours par application répétée de teinture d'iode au 1/20e. Application de pommade à la turbith sur les bourses. Pour les affections prurigineuses, application de pommade à l'oxyde de zinc.

Nos observations, la plupart du temps ont porté sur des cas sporadiques. L'examen microscopique des squames a été fait dans tous les cas. Nous n'avons pu observer jusqu'à présent les lésions palmaires et des espaces interdigitaux, aux mains ou aux pieds, signalées par de nombreux auteurs. Il semble que cette affection soit prédominante l'hiver et au printemps.

Nous résumerons en un tableau synoptique les cas observés.

Tableau synoptique des cas d'épidermophytie
(Novembre 1912 à Août 1914.)

Epidermophytie siégeant au pli de l'aine et face interne cuisses	Epidermophytie siégeant au pli inguino-crural et rainure inter-fessière	Epidermophytie des plis aine, cuisse, aisselle	Epidermophytie axillaire	Sexe du porteur		OBSERVATIONS
				Hommes	Femmes	
8				7	1	4 cultures ont été faites
	4			3	1	
		2		2		
			1		1	
8	4	2	1	12	3	4 cultures
15				15		

A noter que l'affection atteint plus souvent l'homme que la femme, et surtout se présente à l'âge adulte.

Les cas d'épidermophytie inguinale que nous rapportons, n'ont été observés que dans un laps de temps restreint. Nous insistons, sur ce fait, à savoir que l'épidermophytie inguinale est une affection fréquente en Algérie; à chaque instant nous en observons les manifestations, soit à la policlinique, soit dans les services hospitaliers ou dans les consultations privées.

CONCLUSIONS

D'après nos recherches et d'après les différentes publications relatives à cette question, nous avons été amené aux conclusions suivantes :

L'Algérie a une flore trichophytique spéciale qui présente une certaine analogie avec la flore italienne.

1° De même qu'en Italie, la Microsporie est très rare en Algérie ;

2° Comme dans la péninsule, les trichophytons endothrix à mycélium fragile, trichophytons acuminatum et violaceum tiennent ici une grande place, tandis que les endothrix à mycélium résistant, trichophyton cratériforme et les néo-endothrix sont fort rares ;

3° Pour les kérions, quelques particularités sont à mentionner.

Le trichophyton cratériforme est susceptible, comme le fait remarquer M. Montpellier, de créer un kérion. Il en est de même du trichophyton granulosum, dont nous relatons un cas de kérion au cuir chevelu de l'adulte.

Ces faits n'avaient jamais été observés jusqu'ici. Une nouvelle espèce de trichophyton à culture faviforme, Trichophyton Luxurians, est identifiée.

4° Le Favus en Algérie est extrêmement répandu, surtout dans la population indigène pauvre. Les achorions d'origine animale s'y observent également.

5° L'épidermophytie y est assez fréquente.

Pour toutes ces dermatomycoses, la race indigène, se souciant fort peu de ces affections, échappe à toute investigation.

BIBLIOGRAPHIE

BODIN. — Les champignons parasitaires de l'homme.

BRAULT *J.* — Pathologie et hygiène des Musulmans en Algérie, 1905.

— *Einige interessante lokalisationen von Pilzerkrankungen Dermatologische Wochenschrifte*, n° 21, 1912, p. 613.

BRAULT J. — Nouveau cas d'achorion quinkeanum dans l'espèce humaine (*Bulletin Société Dermat. et Syphil.* mars 1912.

BRAULT et VIGUIER A. — Les champignons de teignes à Alger. (*Bullet. Société Pathologie exotique*, Tome VI, 1914.

BRAULT J. et MONTPELLIER J. — Nouveau cas d'infestation du cuir chevelu de l'adulte par le Phtyrius pubis. (*Bullet. Société Dermat. et Syphil.* 1914).

BRAULT J. et VIGUIER A. — Kérion dû au trichophyton granulosum observé à Alger (*Bullet. Société Dermat. et Syphil.* 1914).

BRAULT J. et VIGUIER A. — Trichophytie de l'aisselle observée à Alger, dû au trichophyton acuminatum (*Bul. Société Dermat. et Syphil.* 1914).

BRAULT J. et VIGUIER A. — Les champignons des teignes rencontrées à Alger (*Ann. Dermat. et Syphil.* 5 série, Tome V, années 1916-1917).

BRAULT J. — Note sur le trichophyton Luxurians, nouvelle espèce à culture faviforme, produisant des kérions. (*Ann. Dermat. et Syphil.* 5e série, Tome VI, année 1916-1917).

DALLA FAVERA. — Sur l'état actuel des trichophyties de la province de Parme-Italie, (*Ann. Dermat. et Syphil.* 4e série, Tome X, 1909).

DUBREUILH. — Précis de Dermatologie.

DUBREUILH. — Formes atypiques du Favus (*Journal mal. cut. et syphil.*, 1890, p. 152).

GALAIS. — Des teignes à Alger chez l'enfant, (Thèse Montpellier 1907).

KOPP H. — Contribution à l'étude des teignes algériennes, (Thèse Montpellier 1907).

MASSELOT L. — Le godet favique localisé. — L'achorion quinckeanum chez l'homme (Thèse Alger 1912).

MIBELLI. — Sur la pluralité des Trichophytons (*Ann. Dermat. et Syphil.* 1895).

MONTPELLIER J. — Les trichophyties à Alger. (*Société Path. exotique*, Tome XI, 1918).

MONTPELLIER J. — Deux cas de Favus parties glabres. — (*Gazette hebdomad. Sc. Médic.* Bordeaux, avril 1918).

Kérion à culture cratériforme. (*Gazette Soc. Médic.* Bordeaux, septembre 1918).

— Un cas de Microsporie. (*Bulletin Société Dermat. et Syphil*, juin 1919).

NICOLAU. — Etude sur la trichophytie du cuir chevelu en Roumanie (Trichophyton Violaceum. (*Ann. Dermat. et Syphil.*, 4e série, Tome X, 1909).

SABOURAUD. — Les trichophyties humaines (Trèse Paris, 1893).

— Observations sur le mémoire de M. Mibelli concernant les trichophytons. (*Annales Dermat.* 1895).

— A propos du travail de Della-Favera sur l'état actuel des trichophyties de la province de Parme. (*Ann. Dermat. et Syphil.* 4e série, Tome X 1909).

— Les teignes, 1910.

— Entretiens Dermatologiques, 1913.

SABRAZÈS. — Sur le Favus de l'homme, du chien et de la poule. (Thèse Bordeaux, 1893).

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos 10

Introduction 12

Méthodes et Techniques 15

Chapitre I. Des Microspories 18

Chapitre II. Des Trichophyties du cuir chevelu..... 22

Chapitre III. Des Kérions du cuir chevelu et des localisations trichophytiques à la peau glabre.... 35

Des localisations trichophytiques de la peau..... 45

Chapitre IV. Du Favus — Achorion Schoenleinii. — 49
Achorion Quinckeanum 55

Chapitre V. De l'Epidermophytie. 57

Conclusions. 63

Blibliographie 64

Le Président de la Thèse,
H. SOULIÉ.

VU: *Le Doyen,*
J. CURTILLET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER,

Alger, le 9 février 1920.

Pour le Recteur :
Le Vice-Président du Conseil de l'Université,
J. CURTILLET.